

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

N°35

AU CŒUR

d'  Aniche

FÉVRIER
2024



FOIRE DE PRINTEMPS
DU 2 AU 17 MARS

Esplanade Charles-de-Gaulle
Page 17



Pages 15
Les Vœux du Maire au Personnel Territorial et à la Population



Page 17
Foire de Printemps à Aniche



Page 18
Aniche fête la Saint Valentin

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Pages 3-5

- Édito du Maire
- LE DICRIM - Présentation des risques climatiques : l'Alerte Canicule
- Un nouveau Parc Relais rue Delforge
- Un centre aquatique communautaire à Aniche !

TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-CADREDEVIE

Pages 6-7

- Sapin collecté, sapin valorisé !
- Rénovation énergétique : la réglementation évolue
- Permis de Louer : Bilan de l'année 2023

JEUNESSE - ENFANCE - ÉDUCATION

Pages 8-13

- Deux enseignantes estoniennes à l'école primaire Léon-Basuyaux
- Classes de neige pour les CM2 des écoles anichoises
- Une mystérieuse enquête... pour les élèves anichoises
- Les journées du Droit au collège Monod
- Une collecte solidaire au collège Monod
- La Classe Défense, la tête dans les étoiles
- Forum des Parents : Le photolangage
- Atelier Parents/Enfants : Masques d'animaux
- Candidature Accueils de Loisirs Été 2024
- Inscriptions Scolaires Rentrée 2024 - 2025 pour les écoles maternelles

FÊTES & CÉRÉMONIES - CULTURE

Pages 14-19

- Une délégation d'élus à Bobingen
- Les Vœux du Maire au Personnel Territorial et à la Population
- Un grand succès pour le film Wonka
- Les Rendez-Vous de la Médiathèque
- Foire de Printemps à Aniche !
- Expo Geek à Aniche !
- Aniche fête la Saint Valentin
- Sorties Cinéma du 31 janvier au 27 février à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

SPORTS

Pages 20-21

- Les structures gonflables ont attiré 400 enfants
- Le CACSA portera bientôt le nom de Jacques-Corbisez
- La Force Athlétique a fêté la fin d'année
- 2 sportifs mis à l'honneur aux Vœux du Maire

VIE ASSOCIATIVE

Pages 22-25

- Assemblée Générale des associations
- Un soutien de poids pour le Noël du Secours Populaire
- Sprechen sie Deutsch... Parlez-vous Allemand ?
- Expositions de Généalogie et de Calligraphie
- Don de sang
- Convention de la Porte Épique
- Repas dansant de la Pétanque Anichoise
- Appel à candidature pour le Salon du Savoir-Faire et du Faire Savoir
- Marche des 60 ans du CACSA
- Don de Sang
- Brocante de la Foire de Printemps

VIE PRATIQUE - SOCIAL

Pages 25-26

- Permanences CNL59, ADIL, France Rénov, ...
- Votre Service Déchet évolue !

COMMERCE

Pages 26-29

- La Tombola de Noël de l'UCAA a fait des heureux
- Les gagnantes du concours « Vitrines en Fête »
- Porteurs de projets : Préparez-vous à l'opération « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce »
- Portrait de mes commerçants

EMPLOI

Pages 30-33

- Ensemble pour aGir et Entreprendre
- La mobilité de demain se construit dans le Douaisis : AESC recrute !
- S'engager vers l'Emploi : Démarrage de la formation le 11 mars à Aniche
- L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute !
- Approch' des Métiers à La Chapelle d'Hornaing
- Permanence Proch' Info Formation
- Save the Date

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

Page 34

- Rassemblement Citoyen : Aniche, ma commune, j'y tiens
- Rassemblement National : Plus sûre, plus belle, ma commune avant tout !

SORTEZ VOS AGENDAS !

Page 35

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

Page 36

Édito du Maire



Chères Anichoises, Chers Anichois,

Les festivités et rassemblements continuent de faire briller notre ville en ce début d'année, et c'est avec reconnaissance que je m'adresse à vous, habitantes et habitants d'Aniche, dans cette édito.

En effet, malgré un temps véritablement hivernal, la cérémonie des vœux du 20 janvier a été une réussite grâce à la présence de plus de 700 d'entre vous.

Plongez dans les détails de cet événement en vous rendant à la page 15 : un moment de convivialité qui a su réchauffer nos cœurs malgré les aléas de la météo et qui a permis à chacun de découvrir les grands projets pour les années à venir.

Soyez prêts à embarquer pour une nouvelle aventure sportive en 2024, avec l'annonce d'un projet tant attendu : le centre aquatique communautaire. Ce joyau, dont la première pierre est prévue en fin d'année, promet d'offrir à chacun la possibilité d'apprendre à nager, de se détendre et de s'adonner à la passion de la natation. Plongez dans les détails de ce projet à la page 5.

Février, mois de l'amour, s'annonce comme un véritable festival d'émotions. La Saint-Valentin est devenue, depuis 2023, une date de notre calendrier municipal avec une palette d'événements diversifiés à découvrir en page centrale : participez au concours photo, laissez libre cours à votre créativité avec l'atelier organisé par l'association Pakascrap, et plongez dans l'univers émouvant du film « Le temps d'aimer » au cinéma.

À l'occasion de Mardi-Gras (13 février 2024), laissez-vous emporter par la féerie du carnaval qui va colorer nos rues et nos écoles. La dernière page de ce mensuel réserve une rétrospective joyeuse des anciens carnivals, une façon de célébrer notre histoire locale sur le rythme de la tradition.

Et comme un coup de projecteur sur le printemps qui arrive, la ducasse de printemps investira l'esplanade Charles de Gaulle du 2 au 17 mars. Même si l'hiver s'accroche, l'effervescence printanière se profile à l'horizon, avec 3 week-ends de fête !

En cette année bissextile, le mois de février étire ses 29 jours, nous offrant ainsi une journée supplémentaire pour cultiver l'optimisme et la joie.

Que cette année qui démarre soit une toile où se dessineront de nombreux moments inoubliables pour notre belle commune d'Aniche et pour tous ses habitants !

Avec tout mon dévouement et mon enthousiasme,
Xavier Bartoszek,
Maire d'Aniche.

Permanences des élus

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche reçoit sur rendez-vous tous les lundis.
Les Adjointes reçoivent en fonction de leur délégation.
Prendre rendez-vous par téléphone au 03 27 99 91 11 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Au Coeur d'Aniche

Magazine d'informations municipales
Édition mensuelle exceptée en août
Directeur de la publication : Xavier Bartoszek
Conception : Service Communication
Impression : TS Marketing - Aniche
Tirage : 4 700 exemplaires

DICRIM,

Présentation des
risques climatiques :
l'Alerte Canicule

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document obligatoire qui permet de porter à votre connaissance les risques auxquels vous êtes exposés sur la commune, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir et les conduites que chacun doit tenir en cas d'alerte.

Ce mois-ci, nous vous présentons les risques climatiques concernant l'Alerte Canicule.

Le DICRIM est également consultable sur le site officiel de la ville www.aniche.fr dans l'onglet Mairie/Services/Urbanisme/DICRIM.

Pour les habitants ne bénéficiant pas d'internet, un exemplaire papier est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 6 rue Henri-Barbusse.

Les risques climatiques

ALERTE CANICULE

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, est susceptible d'entraîner de graves complications sur son état de santé. Le Plan Canicule a pour but de mettre en place un dispositif départemental de prévention, de gestion et de suivi des conséquences sanitaires.

Avec le réchauffement climatique, le territoire d'Aniche est régulièrement confronté à des périodes épisodiques de canicule. La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs. En période de canicule, les populations les plus vulnérables sont les enfants et les personnes âgées.

Les 4 niveaux du Plan Canicule

- Niveau 1** (Vigilance verte) : Veille saisonnière. Correspond à la vigilance verte sur la carte de Météo France. La plate-forme téléphonique 0 800 06 66 66 est activée.
- Niveau 2** (Vigilance orange) : Avertissement Chaleur. Déclenché en cas de probabilité importante de passage en vigilance Orange Canicule dans les jours qui suivent.
- Niveau 3** (Vigilance rouge) : Alerte Canicule. Déclenchée par les Préfets lorsque la vigilance météo vire à l'orange, il faut que la température atteigne les 34°C et qu'elle ne redescende plus en dessous des 20°C la nuit durant 3 jours consécutifs.
- Niveau 4** (Vigilance extrême) : Mobilisation maximale. Passage en vigilance Rouge dans la carte de vigilance de Météo France. En cas de canicule exceptionnelle, très intense et durable.

Consignes et conseils de comportement

pour les enfants et nourrissons	pour les personnes âgées
<ul style="list-style-type: none"> Donner régulièrement à boire de l'eau Garder les enfants dans une ambiance fraîche A l'intérieur : <ul style="list-style-type: none"> ne pas hésiter à laisser les bébés en couche, particulièrement pendant le sommeil et les jeunes enfants en sous-vêtements (sans les recouvrir d'un drap ou d'une couverture) penser à mouiller les vêtements pulvériser de l'eau sur le visage et les parties découvertes du corps avec un brumisateur Ne laisser pas un enfant dans un endroit surchauffé ou mal ventilé ou une voiture même pour une courte durée Éviter de sortir aux heures chaudes de la journée. En cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau Proposer des bains fréquents dans la journée Consulter sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement 	<ul style="list-style-type: none"> Se protéger de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres Rester chez soi, si possible, aux heures les plus chaudes, dans une pièce rafraîchie Shumidifier régulièrement dans la journée (humidificateur, douche) Boire et manger régulièrement, porter des vêtements légers et protéger sa tête Demander conseils à son médecin ou pharmacien si l'on prend des médicaments ou si l'on ressent des symptômes inhabituels Éviter les activités extérieures

Un nouveau Parc Relais rue Delforge

Afin de réduire la circulation automobile en encourageant la combinaison de différents modes de transport, la ville d'Aniche et le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) ont uni leurs efforts pour permettre la création d'un parc relais à Aniche.



Cet équipement, premier du genre sur le territoire, se situe juste en face de l'arrêt Delforge de la ligne A du BHNS.

Il offre une solution pratique aux habitants du territoire, leur permettant d'y garer leur voiture et de prendre le bus pour rejoindre leur destination finale.

Les travaux réalisés par le SMTD sur ce terrain mis à disposition par la Ville ont également permis d'améliorer l'accessibilité et la sécurité du quai, desservi par les lignes 18 et 19 du réseau Evéole et les lignes 811 et 851 du réseau régional Arc en Ciel 2.

Le stationnement sur le parc relais est simple et gratuit pour les usagers du réseau de bus. Un « plus » économique et attractif pour favoriser l'utilisation des modes de déplacements complémentaires !

Un centre aquatique
communautaire à Aniche !

Aniche a reçu l'approbation unanime des élus de Cœur d'Ostrevent pour accueillir le futur centre aquatique communautaire.

La position centrale de la commune, combinée à un terrain de 15 000 m² stratégiquement choisi, a été un atout incontestable.

Cette décision est renforcée par la proximité du stade des Navarres et de la salle des sports Léo Lagrange, promettant de créer un pôle sportif dynamique à Aniche.



Le centre aquatique, imaginé par l'agence d'architecture Chabanne, se profile comme un projet complet avec des espaces distincts :

- 3 bassins dédiés : un bassin sportif, un bassin d'apprentissage et un bassin ludique pour une superficie de 750 m² de surface d'eau.
- Espace d'accueil et buvette : un lieu convivial pour les visiteurs.
- Espace bien-être avec terrasse zen, zone dédiée à la détente : hammam, sauna, ...
- Espace extérieur avec solarium minéral et végétal.

Ce projet diversifié vise à offrir une expérience complète aux utilisateurs, intégrant des espaces de loisirs, de bien-être et d'activités aquatiques variées.

La superficie utile du projet s'étend sur 2 858 m², avec une date de livraison prévue en 2026 et un coût estimatif de 14 000 000 HT, dont 50 % de subventions (État, Europe, Région, Département...).

Le projet s'inscrit dans une perspective écologique avec des choix stratégiques pour optimiser la performance énergétique de cet équipement en recourant en priorité aux énergies de récupérations, puis aux énergies renouvelables (solaires et biomasse).

Afin de générer une portion de l'énergie requise pour le bon fonctionnement de la piscine, des panneaux solaires seront implantés tant sur les toits que sur les ombrières des futurs 150 emplacements de stationnement adjacents. De plus, la production de chaleur sera assurée par une chaudière bois.

Un dispositif de récupération et de traitement des eaux provenant des pédiluves sera mis en place pour irriguer et nettoyer les espaces extérieurs. L'utilisation du bois pour la charpente et l'ossature des murs, de l'ardoise en façade, ainsi que de la fibre de bambou dans les cloisons, reflètent une démarche visant à diminuer l'empreinte carbone de cette installation.

Sapin collecté, sapin valorisé !

Les 8 et 9 janvier, les Anichois ont disposé d'un ramassage en porte à porte de leur sapin de Noël, un dispositif permettant le recyclage.

Le ramassage a été effectué par le véhicule hippomobile de la société amandinoise Caval Trait, tracté par deux superbes chevaux de race « Trait du Nord » et accompagné de deux agents municipaux.

Près de 350 sapins ont été collectés et serviront, après broyage, de paillis organiques pour recouvrir les massifs de la ville.

La collecte éco-responsable des sapins initiée par la Ville permettra d'opérer un retour à la terre. Les sapins deviendront ainsi une ressource valorisée.



Rénovation énergétique : La réglementation évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un logement ne peut plus être loué si sa consommation d'énergie, estimée par le diagnostic de performance énergétique (DPE), dépasse le seuil de 450 kWh/m²/an.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Les logements classés G ne pourront plus être loués à compter de 2025, les logements classés F à compter de 2028.

Il existe des aides à la rénovation énergétique dans le Nord :

- **Ma Prime Rénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
- **Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)** : aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).
- **Les aides locales** : vous pouvez retrouver sur le site de l'ADIL toutes les aides locales disponibles dans le Nord, spécifiques à la région.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire appel à un professionnel certifié RGE :

- Retrouvez la liste des artisans-chauffagistes certifiés RGE et QualiPAC pour l'installation d'une pompe à chaleur à Lille et dans sa région en cliquant sur ce lien : <https://www.hellowatt.fr/pompe-a-chaaleur/installation-pompe-chaaleur/installateur/lille>.
- Retrouvez la liste des professionnels certifiés RGE pour installer des panneaux solaires en cliquant sur ce lien : <https://www.hellowatt.fr/panneaux-solaires-photovoltaiques/installateurs/nord/>.

Permis de Louer : Bilan de l'année 2023

Un an après le lancement du permis de louer par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, le dispositif fait-il ses preuves dans la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil ? On fait le point sur Aniche avec le Maire, Xavier Bartoszek.

Monsieur le Maire, voilà un an que vous avez mis en place l'autorisation préalable de louer et de diviser. Quel bilan en tirez-vous ?

« En effet, un an déjà que la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et en particulier, le service habitat dont j'assume la délégation a mis en place le Permis de louer sur 8 communes volontaires : Aniche, Auberchicourt, Masny, Lewarde, Montigny-en-Ostrevent, Somain, Fenain et Hornaing. »

Pouvez-vous nous préciser le nombre de demandes de permis de louer et de permis de diviser déposés ?

« Sur Aniche, 112 dossiers de permis de louer ont été déposés en 2023. Ces demandes proviennent pour 50 % de propriétaires bailleurs déclarés en tant que particuliers, 29 % de propriétaires bailleurs déclarés en tant que SCI et 21 % d'agences mandatées par les propriétaires bailleurs.

En ce qui concerne le permis de diviser, un seul dossier a été déposé par un particulier. »

Parmi les dossiers de permis de louer déposés, combien ont fait l'objet d'une autorisation ?



« 95 ont été autorisés, soit 85 % des dossiers. Sur les 17 dossiers en instance, 5 font l'objet d'une attente de visite de contrôle, 3 font l'objet d'un refus pour dossier administratif non conforme et/ou incomplet et 9 font l'objet d'un refus pour non décence. »

Parmi les 95 dossiers autorisés, combien ont été relevés non décents par les techniciens du service habitat à l'initial ?

« 83 dossiers ont été constatés décents dès la première visite. Pour les 12 autres dossiers, ils ont fait au moins l'objet d'une contre-visite avant d'être déclarés décents.

Entre la première visite et la contre visite, les bailleurs privés ont dû intervenir dans le logement pour le mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

Suite à l'instauration du permis de louer, les bailleurs privés ne sont plus autorisés à louer les logements non décents à de nouveaux locataires. De fait, le parc privé locatif s'en est nettement amélioré. »

Quel est le ressenti des locataires et des propriétaires sur la mise en place du régime du permis de louer ?

« Les locataires sont satisfaits de la mise en place de ce dispositif puisqu'ils peuvent accéder à des logements répondant aux critères d'habitabilité, d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Les propriétaires, pour la majorité, apprécient également la mise en place de ce dispositif car ils peuvent assurer à leurs futurs locataires la décence de leur logement. Par conséquent, le permis de louer est un dispositif « gagnant- gagnant ». »

Quel est votre propre ressenti sur ce nouveau régime d'autorisation préalable avant mise en location ?

« Je suis très satisfait de ce dispositif qui amène un renouveau sur le territoire communautaire.

Tout d'abord, je constate un changement positif dans le comportement des bailleurs privés qui, depuis l'instauration du permis de louer, anticipent cette obligation et réhabilitent leurs logements. Par conséquent, le nombre de logements décents dans le parc privé locatif est en augmentation.

Par ailleurs, j'observe que « les marchands de sommeil » commencent d'autant mieux à quitter notre territoire, ce qui est un indicateur positif pour notre commune dans la lutte contre l'habitat indigne.

Enfin, l'instauration du permis de louer est en cohérence avec la convention partenariale signée récemment avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et les services d'Etat pour lutter contre l'habitat insalubre. »

Classes de neige pour les CM2 des écoles anichoises



Traditionnellement organisées en janvier, cette année, les 120 élèves de CM2 des écoles primaires François Wartel, Maxime Quévy et Léon Basuyaux se sont rendus du 14 au 22 décembre 2023 à Châtel en Haute-Savoie.

La classe de neige est toujours, dans la vie d'un écolier, un moment très privilégié mais aussi une expérience qui soude un groupe et pour bon nombre d'enfants, la découverte d'un univers parfois totalement inconnu, l'apprentissage de la vie en groupe ainsi que l'acquisition d'une certaine autonomie.

Autant de raisons et bien d'autres qui ont motivé la Municipalité à renouveler cette offre proposée depuis tant d'années.

Un programme très chargé attendait les élèves. Pour le côté sportif, la pratique du ski alpin. Les petits champions ont réussi à affronter les éléments pour découvrir les joies de la glisse. La plupart d'entre eux ont obtenu avec succès le grade « ourson ». Ils ont pu également s'adonner à la balade en raquettes, à la luge et à la pratique des chiens de traîneau.

Les opportunités culturelles n'ont pas été négligées avec les visites de la fromagerie, sans oublier les soirées (jeux, bataille de boules de neiges, visite de la Vieille Douane et du Lac de Vonnes, découverte de la sculpture sur bois, matinée shopping, boum, anniversaire, ...).

Jessica Tanca, Adjointe au Maire, accompagnée de Yannick Cambier, Cathy Lefebvre et Christelle Charlon, conseillers municipaux, s'est rendue sur place pour s'assurer de la qualité du séjour de nos jeunes élèves et pour remettre aux enfants les lettres que leurs parents leur avez déposées en mairie juste avant le départ des élus.

Tout le monde était bien triste de partir. Mais les enfants étaient ravis de retrouver leurs familles la tête remplie de beaux souvenirs.



Deux enseignantes estoniennes à l'école primaire Léon-Basuyaux



Durant la semaine du 11 au 15 décembre 2023, l'école primaire Léon-Basuyaux a accueilli deux enseignantes de l'école « Vanalinna Kool » de Sillamäe en Estonie dans le cadre d'un projet Erasmus +.

Le directeur de l'école, M. Bartkowiak, et toute son équipe ont eu le plaisir d'accueillir Irina Meljakova, directrice adjointe, et Mari Fomins, professeure de français pour leur faire découvrir le système éducatif français et l'enseignement en réseau d'éducation prioritaire.

Elles sont venues avec trois objectifs d'observation majeurs : l'école inclusive et le dispositif ULIS, l'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers et l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire.

Pour mémoire, dans le cadre du projet Erasmus+ Eur'Aniche, des enseignants des écoles Basuyaux et Quévy d'Aniche, Berthelot de Denain et du collège Monod d'Aniche s'étaient rendus en avril 2022 en Estonie dans des écoles de Narva et Sillamäe. Ils avaient alors été reçus chaleureusement et très bien accompagnés pour découvrir leur système éducatif ainsi que de nombreux lieux culturels.

L'invitation avait été lancée pour que les homologues estoniennes viennent découvrir leurs écoles respectives. Ce qui vient d'être fait pour leur plus grand plaisir. La boucle est ainsi bouclée !

Irina et Mari ont fait une présentation bilingue de l'Estonie, pays à la pointe en matière de numérique, et de la ville de Sillamäe située au Nord de l'Estonie et baignée par la mer Baltique, aux élèves de cours moyen des écoles Basuyaux et Quévy. Une matinée a été réservée à la découverte de l'école Quévy, et M. Warembourg, directeur d'école, et son équipe les ont accueillies avec enthousiasme.

Cette semaine franco-estonienne a été rythmée par de nombreux temps forts : la présentation de l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E. ; la rencontre conviviale avec M. Bartoszek, Maire d'Aniche et M. Corseaux, inspecteur de l'Éducation Nationale où un moment d'échanges a été consacré aux particularités des établissements et à l'accueil périscolaire propres à chaque pays mais aussi la comparaison des systèmes éducatifs français et estonien.

Irina et Mari ont souligné la bienveillance dont faisaient preuve les enseignants des écoles d'Aniche envers leurs élèves propice à l'épanouissement et la confiance en soi. Ce moment d'échanges riche s'est achevé par la visite de la Mairie, de la salle des Délibérations, magnifiquement décorée dans une ambiance hivernale et la découverte de ses vitraux.



De plus, ce fut pour elles une expérience riche en découvertes culturelles. Elles ont pu découvrir Douai et son Beffroi, Lille et son centre historique, le Musée de la Mine de Lewarde, le Marché de Noël d'Arras, le Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut d'Aniche, mais aussi déguster de nombreuses spécialités culinaires du Nord de la France.

Enfin, les nombreux moments d'échanges avec les enseignantes estoniennes durant cette semaine ont également contribué à renforcer considérablement le sentiment d'appartenance à l'Union Européenne.

Une mystérieuse enquête... pour les élèves anichois

Le conte enchanté « La Mystérieuse Enquête de la Forêt Enchantée », proposé par l'École de Musique Municipale Anichoise et représenté durant plusieurs séances lors du Marché de Noël, a remporté un vif succès.

Cette enquête a ensuite été réservée exclusivement aux enfants des écoles maternelles et primaires anichoises.

Histoire riche en rebondissements, magnifiques illustrations dans un décor féérique et chansons à reprendre en chœur ont ravi les enfants, conquis par l'énergie et le talent des artistes.

Rendez-vous l'année prochaine pour la suite palpitante de cette mystérieuse enquête...



Les Journées du Droit au collège Monod



Les jeudi 14 et mardi 19 décembre, le collège Théodore-Monod accueillait Mme Inès Kerrar, avocate au barreau de Douai, dans le cadre de la 6^{ème} édition nationale de la Journée du Droit dans les collèges.

Ce temps fort organisé conjointement par le Conseil National des Barreaux et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a pour objectif de sensibiliser les élèves aux droits et devoirs de chacun autour d'une thématique : « Harcèlement et discrimination ».

Au collège Théodore-Monod, dix classes du niveau 5^{ème} ont été retenues pour participer chacune à un échange d'une heure avec Mme Kerrar.

Dans un premier temps, celle-ci a présenté son métier ainsi que quelques notions autour du droit tout en répondant aux diverses interrogations des élèves. Ce temps a permis de déconstruire certaines représentations des élèves tout en les initiant aux différents aspects du droit.

Ensuite, les élèves ont échangé avec l'avocate sur la thématique du harcèlement, sa définition, ses conséquences sur la victime mais aussi sur les poursuites et potentielles peines encourues par le harceleur. Cela a permis aux élèves d'avoir une vision plus concrète des récentes lois en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire mises en place par le gouvernement.

Enfin, il a été question d'établir le lien entre harcèlement et discrimination. Sur ce point, les élèves étaient majoritairement en difficulté, la plupart d'entre eux ne sachant pas la définition d'une discrimination. Une fois la notion explicitée, Mme Kerrar a présenté une situation de harcèlement dans un collège actuellement traitée par son cabinet en lien avec une discrimination. Ce moment a été l'occasion pour les élèves de se rendre compte qu'au sein de leur propre collège, il pourrait aussi y avoir des situations de ce type avec des conséquences très graves pour la victime comme pour le harceleur.

Tous les élèves ont participé activement et avec attention à cet échange qui se voulait interactif. Ils sont ressortis de cette intervention informés et sensibilisés à la lutte contre le harcèlement scolaire et contre toute forme de discrimination. Peut-être même que pour certains d'entre eux, une toute nouvelle vocation pour les métiers de la justice est née...

Une collecte solidaire au collège Monod



Pendant plusieurs semaines, des délégués du Conseil de la Vie Collégienne du collège Théodore-Monod ont organisé une belle collecte de jouets au profit des enfants des Restos du Coeur d'Aniche.

Encadrés par Mme Tissot, Principale du collège et de Mme Dumez et M. Bilem, Conseillers Principaux d'Éducation, les élèves ont décoré le sapin, installé le stand dédié à la collecte et ont mené une campagne d'affichage dans le collège afin de faire connaître leur projet.

Après un tri, les collégiens étaient ravis de pouvoir remettre le jeudi 21 décembre une centaine de jouets aux adjoints de l'antenne anichoise des Restos du Coeur. Ces jouets ont ensuite été redistribués aux 21 enfants des familles bénéficiaires de l'association. Le but de cette collecte est de sensibiliser les élèves, développer de la bienveillance afin de soutenir les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir des cadeaux au pied du sapin à Noël.

D'autre part, pour fêter l'arrivée de Noël comme il se doit, les délégués du CVC avaient également organisé une journée du pull festif et l'Association des Parents d'Elèves un concours de l'élégance. Merci à tous les participants pour ces belles initiatives.



La Classe Défense, la tête dans les étoiles



Les élèves de la Classe Défense du collège Théodore-Monod ont vécu une extraordinaire expérience.

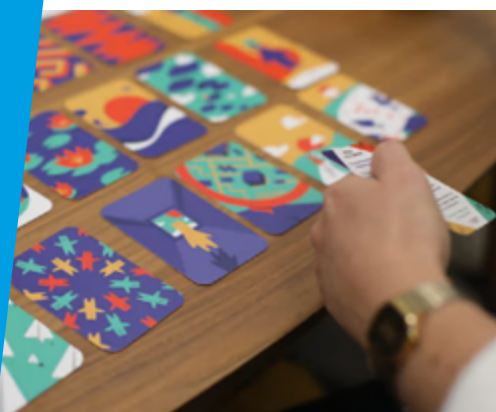
Ils ont chanté sur la scène prestigieuse du Nouveau Siècle à Lille, le jeudi 14 décembre pour le concert « Etoiles » de la Musique de l'Infanterie et de la chanteuse et comédienne Candice Parise qui a eu le bonheur d'interpréter en 2022 la Musique des Sapeurs-Pompiers de Paris lors de la cérémonie du 14 juillet devant le Président de la République.

Ils ont pu apprécier pour un moment la vie d'artistes professionnels en découvrant les coulisses et en assistant aux répétitions dans l'après-midi et ainsi se rendre compte des réglages nécessaires avant un concert. La gentillesse et la bienveillance des musiciens de l'Infanterie et de leur chef Martial Drapeau ainsi que de Candice Parise ont été très appréciées par les élèves, qui ont dû apprendre à gérer le stress, apparu dès la découverte de la salle de concert.

Candice Parise a répondu à toutes leurs questions lors d'un moment privilégié, signant des autographes et permettant aux élèves de prendre des photos.

En point final d'un concert de qualité, les élèves de 6D ont déployé une énergie positive en donnant le meilleur d'eux-mêmes pour ce moment qui restera à jamais gravé dans leurs mémoires.

Forum des Parents : Le photolangage



Le photolangage, outil utilisé en animation, ouvre sur la prise de conscience, le développement personnel et la créativité.

Il permet de travailler sur les représentations, d'organiser un espace de parole et d'écoute afin d'aider les participants à se construire et à créer des repères.

À partir de photos diverses et variées, sélectionnées au préalable, cet atelier d'expression amorcera les échanges afin de mieux se comprendre, d'éclairer un discours ou une opinion sur différents thèmes qui vous inspirent.

Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de soutien à la Parentalité vous invite au Forum des Parents, sur la thématique « Le photolangage », organisé le jeudi 15 février de 17h30 à 19h30 à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, 35 rue Delforge.

Pour une meilleure participation au Forum des Parents, un animateur accueille votre/vos enfant(s) à la Ludothèque durant cette rencontre collective. Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.

Atelier Parents/Enfants : Masques d'animaux

Le Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité organise mercredi 21 février au 1er étage de la Maison de l'Enfance René-Chojnacki de 14h à 16h un atelier Parents/Enfants ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés d'un ou des parent(s).

À l'occasion du carnaval, venez participer en famille à un atelier ludique sur la customisation de masques d'animaux afin de se déguiser pour cet évènement festif.

La participation à ce temps collectif est gratuite. Elle nécessite une inscription préalable auprès d'Anaïs Pintiaux par téléphone au 07 49 76 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.



Candidatures Accueils de Loisirs Été 2024



Dans le cadre de la préparation des Accueils de Loisirs Été 2023, la municipalité va procéder à la sélection des équipes d'encadrement.

Les candidatures aux postes pédagogiques sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire d'Aniche jusqu'au vendredi 23 février 2024. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

La priorité sera donnée aux anichoises et aux anichois diplômés BAFA ou CAP Petite Enfance (ou en cours de formation) et aux personnels de direction ayant les diplômes en conséquence.

Inscriptions Scolaires

Rentrée 2024 - 2025

pour les écoles maternelles

Mon enfant est concerné dans les 2 cas suivants :

- Entrée en maternelle pour les enfants nés en 2021 et 2022
- Nouveaux enfants arrivés sur la commune ou changement d'adresse

Les demandes d'inscription sont enregistrées en Mairie au Service Enfance-Jeunesse.

L'école d'affectation de votre enfant est déterminée en fonction :

- de votre adresse (joindre un justificatif de domicile)
- des capacités d'accueil de l'école

Pré-inscription en Mairie au Service Enfance-Jeunesse

Les formulaires de pré-inscription sont à télécharger sur le site de la ville www.aniche.fr dans l'onglet Enfance-Jeunesse/Inscriptions scolaires ou à retirer en Mairie au Service Enfance-Jeunesse de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Dans un second temps, après acceptation, vous devrez prendre rendez-vous avec le(la) directeur(trice) de l'école selon les informations ci-dessous

École Yvon Fossé

Directrice : Mme Rolain

Tél. : 03 27 90 30 80, sur rendez-vous tous les lundis

École Jean Schmidt

Directrice : Mme Coquerel

Tél. : 03 27 92 55 36, sur rendez-vous tous les jeudis

École Archevêque

Directrice : Mme Baratte

Tél. : 03 27 92 70 67, sur rendez-vous tous les jeudis

École Marcel Cachin

Directeur : M. Dubois

Tél. : 03 27 92 56 02, sur rendez-vous tous les mardis

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.



Une délégation d'Aniche à Bobingen



Suite à l'invitation de Klaus Förster, Maire de Bobingen, une délégation d'élus s'est rendue du jeudi 30 novembre au lundi 4 décembre 2023 à Bobingen, ville allemande jumelée avec Aniche.

Composée de Mme Catherine Leriche et de MM. Yves Condevaux et Jean-Claude Denis, adjoints au Maire et de M. Dominique Sarot, représentant la Confrérie de Kopierre, la délégation a pu, lors du Marché de Noël de Bobingen, rencontrer les différentes associations allemandes, les équipes d'enseignement, le chef de l'Harmonie et ses musiciens ainsi que les membres de l'Histoire Locale dans le but de relancer les échanges

internationaux et de créer des événements communs sportifs, culturels, ...

Ce séjour a permis à Dominique Sarot de la Confrérie de Kopierre, d'anticiper le voyage de notre Géant dans les terres bavaroises pour 2024, à savoir les aspects techniques et le stockage de notre Géant !

Au travers de cet échange, les liens d'amitié et de compréhension mutuelle ont été renforcés.

La Municipalité a également invité une délégation d'élus allemande, ainsi que l'Harmonie pour les festivités de Kopierre 2024 !



Les Voeux du Maire au Personnel Territorial et à la Population



Vendredi 19 et samedi 20 janvier furent les dates respectives des voeux traditionnels du Maire au personnel territorial et à la population.

Le Maire, Xavier Bartoszek, entouré de son équipe municipale et de la Directrice Générale des Services, Corinne Helbecque, a adressé ses voeux au personnel de mairie, vendredi 19 janvier, salle Claudine-Normand.

Après une pensée particulière pour les agents décédés au cours de l'année 2023, le Maire a tout d'abord remercié l'ensemble des agents territoriaux et a exprimé sa reconnaissance pour toutes les actions menées quotidiennement dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans le cadre de cette cérémonie, plusieurs agents ont reçu la médaille du travail et les retraités ont été remerciés pour le travail accompli au sein de la collectivité. L'Amicale et la Municipalité ont offert un panier garni aux médaillés et heureux retraités, avant de partager la galette de l'amitié.

Le Maire, Xavier Bartoszek, a également mis à l'honneur les nouveaux arrivants communaux tout en leur souhaitant une belle carrière au sein de notre collectivité.

Le lendemain, dans la salle de Tennis apprêtée pour l'occasion, près de 750 personnes ont bravé le froid pour assister à la traditionnelle cérémonie des Voeux du Maire à la population et aux associations afin de revivre ensemble les grands moments de l'année 2023 et découvrir les projets pour l'année 2024.

Comme chaque année, dans son discours, le Maire a présenté les différents projets et perspectives à venir comme le nouveau centre médical, la construction de logements sur la friche de l'ancien Aldi, la rénovation énergétique des 169 logements de la cité de l'Archevêque, la construction du Centre Aquatique au Champ de la Nation, la lutte contre l'habitat indigne, la création d'une Police Municipale, ...

Le Maire a enfin adressé ses remerciements aux personnalités présentes, à l'équipe municipale et aux collègues de l'intercommunalité pour leur forte implication, sans oublier le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants qui s'investit chaque année à l'occasion de ce temps fort.



Crédit Photo : Christelle Paris Photographie

Un grand succès pour Le film Wonka

Le film Wonka a attiré près de 150 spectateurs sur les 4 projections de janvier et ce, malgré les conditions météorologiques peu favorables aux sorties en famille !



Tous ont pu participer à la tombola gratuite permettant de gagner des affiches du film.

8 enfants ont trouvé les tickets d'or donnant droit à un paquet de chocolats Wonka fabriqués par la Pâtisserie Martin, partenaire de l'opération que la Municipalité remercie encore !



Foire de Printemps à Aniche !

Aniche accueille sa prochaine Foire de Printemps sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle du samedi 2 au dimanche 17 mars.

De nombreuses attractions foraines animeront ce temps fort du calendrier festif.

Samedi 2 mars

L'inauguration aura lieu le samedi 2 mars à 16h sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle par Monsieur le Maire, en présence des Industriels Forains.

L'animation sera assurée par l'Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt et les Séléniés. Le rassemblement est prévu à 15h45. Tour de manège à 1€ offert par les Industriels Forains.

Des opérations promotionnelles seront organisées par les Industriels Forains les mercredis et week-ends de la période de Foire.



Les Rendez-Vous de la Médiathèque

avec Bébés Lecteurs



Bébés Lecteurs, c'est un rendez-vous mensuel à destination des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés au minimum d'un adulte ou d'un parent.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 14 février, 13 mars et 10 avril 2024 à 10h.

avec l'Heure du Conte

L'Heure du Conte, c'est un rendez-vous mensuel à destination des enfants dès 4 ans, accompagnés au minimum d'un adulte. Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader !

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 7 février, 6 mars et 3 avril 2024 à 10h.

Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la Médiathèque Norbert-Ségaré par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à mediatheque@aniche.fr.



avec « Les Bébés d'EMMA »

« Les Bébés d'EMMA » est un programme spécialement conçu pour les bébés dès l'âge de 3 mois, mettant l'accent sur les échanges sensoriels entre les parents, les grands-parents, les assistantes maternelles et leurs précieux nourrissons.

La Médiathèque Norbert-Ségaré d'Aniche en partenariat avec l'Ecole de Musique Municipale Anichoise, vous propose des ateliers uniques.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver dès aujourd'hui en envoyant un mail à g.raison@aniche.fr ou en vous rendant directement à la Médiathèque située au 65 rue Patoux. Vous pouvez également réserver au 03 27 92 06 64.

Détail des groupes

- De 3 mois à 9 mois : à 9h
- De 10 mois à 2 ans : à 9h30
- De 2 ans à 3 ans : à 10h

Dates des séances

- mercredi 7 et mercredi 21 février 2024
- mercredi 13 et mercredi 27 mars 2024
- mercredi 10 avril 2024

Expo Geek à Aniche !



L'association Orchies RETROGAMING organise en partenariat avec la ville de Aniche un salon grand public autour de la Culture Geek les samedi 9 et dimanche 10 mars 2024 de 10h à 18h à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati.

Pour sa 1^{ère} édition, l'évènement célèbrera cette culture sous toutes ses formes avec, au programme, pour les visiteurs du salon, des jeux vidéo rétro, un concours de cosplay qui consiste à jouer le rôle d'un personnage de fiction, des quizz sur la culture geek avec des lots à gagner, un espace avec de la réalité virtuelle, des flippers, des bornes d'arcade en libre accès, des conférences et plein d'autres surprises...

Durant ces deux jours, plusieurs invités dans tous les domaines de la Culture Geek viendront à votre rencontre lors de séances photos et de dédicaces comme :

- Jean-Paul Césari, interprète français, entre autres, des génériques de « Nicky Larson », « Les Bioniques », « Metalder », « Détective Conan » ou encore « L'académie des ninjas » ;
- Loiki Nihon, célèbre créateur de l'univers de « O.S.E. » et scénariste de ce manga éponyme ;
- Philippe Dessoly, grand illustrateur français évoluant dans l'univers du manga, des comics et du jeu vidéo.

Côté exposants, le salon permettra de découvrir des stands boutiques proposant des produits issus de la Culture Geek : livres, figurines, épicerie japonaise, t-shirts, accessoires, peluches, jeux vidéo... Il y en aura pour tous les goûts !

Joueurs, familles, cosplayers et curieux se retrouveront ensemble pour partager un moment d'immersion dans l'univers GEEK à Aniche !

Le tarif d'entrée est fixé à 5 €/week-end et à 3 €/la journée (Gratuit pour les moins de 6 ans).

Aniche fête la Saint Valentin



Au Cinéma

Projection du film de Katell Quillévé
« Le Temps d'Aimer »

le mercredi 14 février à 20h30

Tarifs : 4,50 € pour 1 personne
ou 3,50 € par personne
en couple



À la Médiathèque

Pour l'occasion, la Médiathèque Norbert-Ségar, située 65 rue Patoux, sera décorée et illustrée sur le thème de la Saint Valentin.

Un atelier de scrapbooking pour réaliser votre carte valentine est organisé le samedi 10 février de 14h à 17h par l'association Pakascrap.

Sur le Facebook
[Médiathèque Norbert Ségar Aniche](#)
seront publiées du 1^{er} au 15 février, les plus belles citations et poésies d'amour !

Concours Photo

Prenez-vous en photo avec votre amoureux(se) devant le parc de Coeurs situé Place Jean-Jourès. Envoyez votre photo sur la page Facebook Ville d'Aniche avant le 15 février, dernier délai.

Votre photo sera publiée sur Facebook.

Le cliché qui cumulera le plus de « J'adore » remportera une surprise...

Chez vos Commerçants de l'UCAA

L'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche vous propose de fêter la Saint Valentin comme il se doit en tentant de remporter de jolis lots dans vos commerces d'Aniche.

Pour participer, rien de plus simple. Il vous suffit d'aller dans un commerce adhérent à l'UCAA et d'effectuer un achat entre le 1^{er} et le 14 février.

Vous pourrez alors remplir un bulletin qui validera votre participation. Pour découvrir les lots proposés et les modalités du tirage au sort, rendez-vous sur la page Facebook de l'UCAA : [Union des Commerçants et Artisans Anichois](#).

Sorties Cinéma du 31 janvier au 27 février 2024 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

CHASSE GARDÉE

1h41 / Comédie

De Antoine Furlon et Frédéric Forestier avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou, ...
Mer 31/01 : 15h - Ven 02/02 : 15h - Sam 03/02 : 15h - Dim 04/02 : 15h

GUEULES NOIRES

1h43 / Aventure - Fantastique

De Mathieu Turi avec Samuel Le Bihan, Amir El Kacem, Jean-Hugues Anglade, ... Interdit aux moins de 12 ans
Mer 31/01 : 20h30 - Jeu 01/02 : 20h30 - Ven 02/02 : 20h30 - Sam 03/02 : 20h30 - Mar 06/02 : 20h30

UNE AFFAIRE D'HONNEUR

1h40 / Drame - Historique

De Vincent Perez avec Roschdy Zem, Doria Tillier, Guillaume Gallienne, ...
Mer 07/02 : 15h - Ven 09/02 : 15h - Sam 10/02 : 15h - Dim 11/02 : 15h

FOLLOW DEAD

1h34 / Fantastique - Épouvante - Horreur - Thriller

De John Mc Phail avec Augustus Prew, Andrea Bang, Justin Long, ... Interdit aux moins de 12 ans
Mer 07/02 : 20h30 - Jeu 08/02 : 20h30 - Ven 09/02 : 20h30 - Sam 10/02 : 20h30 - Mar 13/02 : 20h30

LE GARÇON ET LE HÉRON

2h03 / Aventure - Animation - Drame

De Hayao Miyazaki avec Gavril Dartevelle, Soma Santoki, Padrig Vion, ...
Mer 14/02 : 15h - Sam 17/02 : 15h - Mar 20/02 : 20h30

5 HECTARES

1h34 / Comédie

De Emilie Deleuze avec Lambert Wilson, Marina Hands, Laurent Poitrenaux, ...

Jeu 15/02 : 20h30 - Ven 16/02 : 15h - Sam 17/02 : 20h30

CINÉ-CONCERT LE DIMANCHE 18 FÉVRIER À 15H « Sylvain chante Florent Pagny et la variété française »

Tarifs : 5€ la séance et le concert à 17h ou 3€ le concert seul

SOIRÉE HOMMAGE À LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION HAMMER LE VENDREDI 16 FÉVRIER À 20H DR. JEKYLL AND SISTER HYDE

1h37/Épouvante - Horreur

De Roy Ward Baker avec Ralph Bates, Martine Beswick, Gerald Sim, ...

Interdit aux moins de 12 ans

LE TEMPS D'AIMER

2h05 / Drame - Romance

De Katell Quillévé avec Anaïs Demoustier, Vincent Lacoste, Paul Beuverture, ...

SÉANCE UNIQUE DANS LE CADRE DE LA ST VALENTIN le mercredi 14 février à 20h30

LA TRESSE

1h59 / Comédie - Comédie dramatique - Drame

De Laetitia Colombani avec Kim Raver, Fotini Peluso, Mia Maelzer, ...
Mer 21/02 : 20h30 - Ven 23/02 : 15h

VERMINES

1h45 / Épouvante - Horreur

De Sébastien Vaniček avec Théo Christine, Sofia Lesaffre, Jérôme Niel, ... Interdit aux moins de 12 ans
Jeu 22/02 : 20h30 - Sam 24/02 : 20h30 - Mar 27/02 : 20h30

SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

1h20 / Animation

De Benoît Chieux avec Loïse Charpentier, Maryne Bertieaux, Aurélie Konaté, ...
Mer 21/02 : 17h - Sam 24/02 : 15h - Dim 25/02 : 15h - Mar 27/02 : 16h

CINÉ-CLUB LE VENDREDI 23 FÉVRIER À 20H MAJOR DUNDEE

2h04/Western

De Sam Peckinpah avec Charlton Heston, Richard Harris, Jim Hutton, ...

Les structures gonflables ont attiré 400 enfants



Un parc éphémère de structures gonflables était installé à la salle Léo-Lagrange les 27 et 28 décembre 2023.

Ces deux journées d'animations, organisées par l'Office Municipal des Sports, ont connu un franc succès. Le mercredi 27 décembre, 250 jeunes des clubs affiliés de l'OMS et des familles inscrites au CCAS et plus largement au public le jeudi 28 décembre où 150 gamins,

accompagnés de leurs parents ou grands-parents, se sont éclatés sur les structures gonflables.

Le Maire et les élus sont venus saluer les organisateurs et les féliciter pour cette belle initiative.



Le CACSA portera bientôt le nom de Jacques-Corbisez

Dimanche 7 janvier, au matin, après une marche de 8km, les responsables du Centre d'Animation Culturelle et Sportive d'Aniche ont dévoilé la banderole qui sera de sortie toute l'année à l'occasion des activités du 60^{ème} anniversaire de l'association.

Le 11 mai prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire, l'association deviendra officiellement « CACSA Jacques-Corbisez » en l'honneur de son président fondateur disparu le 12 janvier 2006.

En présence du Maire, Xavier Bartoszek, le Président actuel, Rémi Fleury, a dévoilé partiellement la programmation des événements qui se dérouleront durant toute l'année : Pièce de théâtre avec « La Pièce Montée » le 14 janvier, séance ciné avec le Ciné-Club et Soleil-Levant Réalisation le 28 janvier, exposition du club de Généalogie et ateliers de calligraphie avec le club « Plumes et pinceaux » du Cercle Polychrome les samedi 10 et dimanche 11 février, repas d'anniversaire du CACSA le 11 mai.

Le CACSA compte aujourd'hui 500 adhérents, regroupant les clubs suivants : Aniche Marche, Généalogie, Club-Photo, Scrabble, Plumes et Pinceaux, Billard, Slam, Cinéma, Soleil Levant-Réalisation, troupe de théâtre « La Pièce Montée », groupe musical « Une affaire de famille », Club Sono, Force Athlétique, Tarot, Gym-Jeunes, Supporters du SCA « Allez les Tigres ».



La Force Athlétique a fêté la fin d'année



Le vendredi 29 décembre 2023, le comité de la Force Athlétique a profité du traditionnel pot de fin d'année pour remettre une médaille à son président M. Methlaghi pour ses 41 années de bénévolat au sein du club.

2 sportifs mis à l'honneur aux Voeux du Maire

Elodie Koch, championne de Body Karaté en 2023 et Cyril Seidel, champion de France Interdisciplinaire en Karaté Full Contact, ont été mis à l'honneur pour leur résultats exceptionnels lors de la cérémonie des Voeux du Maire.

Elodie Koch, licenciée depuis 1990 à la FFK Fédération Française de Karaté, pratique le Karaté Shotokan Kata et Kunité, le Karaté Full Contact et le Body Karaté. Elle obtient la ceinture noire 1^{er} Dan en 2009, son 2^{ème} Dan en 2012, son 3^{ème} Dan en 2016, son 4^{ème} Dan en 2019 et prépare son 5^{ème} Dan en 2024.

Elle obtient son Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) en 2014 puis son diplôme d'état en 2020 et en parallèle les diplômes pour enseigner le Yoga, le Fitness et la Zumba. Elle réussit l'examen d'Arbitre National en 2016.

Remarquée par la Fédération pour ses qualités et son engagement, Elodie est recrutée en 2022 au poste de Chargée de coordination des disciplines de Contact à Paris. Son parcours se complète par la compétition depuis son plus jeune âge. Elodie est montée sur de nombreux podiums du niveau local au niveau national.

Ces 10 dernières années, Elodie a mis l'accent sur les compétitions de Body karaté. Elle a obtenu 5 podiums nationaux et le titre qu'elle convoitait tant, celui de Championne de France de Body Karaté en 2023. La Fédération, remarquant une nouvelle fois son parcours, a promu Elodie au poste de Référente Nationale Body Karaté depuis juin 2023.

Elodie assure également 5 cours par semaine (en dehors de ses entraînements personnels) pour transmettre sa passion à tous les adhérents de l'association Aniche Arts Martiaux Académie.

Cyril Seidel, Anichois demeurant rue Carnot, est arrivé au club à l'âge de 6 ans et devient très vite une graine de champion.

En 2008, à tout juste 7 ans, il remporte sa première compétition en kata à Petite-Forêt et devient Champion régional. Dans la même journée, il termine à la 3^{ème} place en Kunité (combats).

Depuis ce jour, il montera sur plus de 20 podiums départementaux et régionaux, 15 podiums Nationaux dont 4 titres de Champion de France dans plusieurs disciplines : Karaté Full Contact, Karaté Contact et Inter-disciplines Contact.

En 2023, il devient Champion de France et Vice-champion de l'Open International de Paris en Karaté Full Contact. À 15 ans, il obtient la ceinture Noire 1^{er} Dan, à 17 ans la ceinture Noire 2^{ème} Dan et à 19 ans son diplôme d'instructeur FFK pour enseigner officiellement le karaté après une saison de formation au sein de l'école régionale de formation.

Il a obtenu récemment son 3^{ème} Dan, il transmet sa passion au jeunes anichois du club et continue en parallèle son parcours de compétiteur national.

Un très bel exemple de personnes accomplies et rigoureuses. Encore bravo Élodie et Cyril !



Assemblées Générales des associations

La Pétanque Anichoise

La Pétanque Anichoise a tenu son assemblée générale dimanche 10 décembre 2023 dans la salle Jean-Schmidt, en présence du Maire, Xavier Bartoszek, de ses adjoints et conseillers ainsi que de nombreux sociétaires.

Le Président, Nouari Belarbi s'est félicité de l'année écoulée et a mis à l'honneur tout le travail de son comité, de ses membres bénévoles nécessaires à la vie du club mais aussi l'ensemble des partenaires et sponsors pour leur aide dans le fonctionnement de l'association.



Les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur des prétentions du club mais toutes les équipes se sont maintenues dans leurs divisions respectives. Une mention particulière à la Triplette composée de Jérôme Baelus, Jean-Claude et Vincent Dehennaut pour leur titre de champions des Hauts de France ! Titre qui leur a permis de participer au Championnat de France Triplette à Flamanville en juillet dernier, mettant en valeur les couleurs du club et de la ville.

Après le rapport financier, le bilan moral sur la vie du club, la remise des récompenses, la parole fut donnée à Monsieur le Maire qui a félicité la bonne gestion et tenue du club.

L'Atelier Anichois des Amis des Arts

Le mardi 9 janvier, lors de son assemblée générale, le club des 4A a fait le point sur une année d'activités en présence de ses adhérents et du Maire, Xavier Bartoszek.

Le Président de l'association, Michel Masplet, a remercié chaleureusement la Municipalité pour l'aide matérielle et financière mais aussi pour souligner le bon niveau d'échanges culturels et le climat d'entente respectueuse.

Les bilans moral et financier ont été présentés à l'assemblée et le bureau a été reconduit pour l'année 2024 qui sera chargée en événements culturels avec, au programme, l'anniversaire des 20 ans de l'association, le printemps culturel en partenariat avec la Municipalité, l'échange avec le jumelage de la ville de Bobingen et des festivités de Kopierre, la réalisation d'œuvres pour la ville d'Aniche, l'exposition annuelle en octobre avec la participation des écoles primaires, les Portes Ouvertes en novembre et le Marché de Noël.



La Société Anichoise de Pétanque

Dimanche 14 janvier, dans la salle Kopierre, s'est tenue l'assemblée générale de la Société Anichoise de Pétanque.

Le Président, Claudy Dumont, après avoir accueilli le Maire Xavier Bartoszek et l'Adjoint aux Sports, Noël Poignard, a ouvert la séance en observant une minute de silence en hommage à Marcel Lièvre, ancien secrétaire et fondateur de la SAP, disparu en octobre 2023.

Puis, il a dressé le bilan financier, plutôt satisfaisant, et sportif en précisant que le club a été sollicité pour accueillir deux qualificatifs pour les Championnats du Nord qui se dérouleront les 24 mars et 1^{er} mai prochain.

Après avoir donné la parole au Maire, une remise de récompenses du challenge Jean-Veret a eu lieu et le pot de l'amitié a clos cette assemblée générale.



Un soutien de poids

pour le Noël du Secours Populaire



Le Secours Populaire Français d'Aniche a fêté sa journée de Noël samedi 19 décembre à la salle Louis-Pol.

Une journée synonyme de distribution de jouets de Noël pour les enfants des 200 familles bénéficiaires.

Cette journée festive a été une totale réussite, grâce notamment à l'implication des bénévoles qui ont assuré l'organisation et le côté pratique.



L'équipe du Secours Populaire d'Aniche tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour les généreux dons qui ont permis d'offrir aux enfants un très beau Noël.

Merci à l'école La Paix d'Auberchicourt, St Gobain d'Aniche, Toyota Boshoku de Somain, le Secteur de l'Ostrevent ainsi que la Municipalité pour leur participation et leur générosité. Le SPF tient à exprimer sa gratitude envers Intermarché Masny, qui lui apporte une aide précieuse quotidienne pour subvenir aux besoins des familles et qui l'accompagne depuis plusieurs années.

Sprechen sie Deutsch... Parlez-vous Allemand ?

Depuis octobre 2023, les cours de l'AADEI (Anglais, Italien et Polonais) rencontrent un vif succès et sont assurés dans une ambiance amicale et détendue favorable à l'apprentissage.

Pour faire vivre les échanges entre Aniche et Bobingen, ceux qui travaillent Outre-Rhin, ou simplement pour le tourisme en Allemagne, l'Association Anichoise pour le Développement des Echanges Internationaux se propose d'ouvrir un nouveau cours pour l'apprentissage de l'Allemand (niveau débutants).

Les cours, dispensés par une enseignante d'origine allemande, devraient débiter incessamment. Ils se dérouleront le lundi (créneau horaire à définir ultérieurement), au Centre Culturel d'Aniche, 65 rue Patoux.

Le tarif de base pour 25 h de cours et par personne est fixé à : 120€ pour 7 élèves, 140€ pour 6 élèves, à 168€ pour 5 élèves et 210€ pour 4 élèves. À cela s'ajoutent l'adhésion annuelle 2024 et l'assurance obligatoire au prix de 15€/personne. Les cours sont à demi-tarif pour une seconde langue étudiée et les chèques vacances ANCV sont acceptés.

Vous êtes intéressés ? Contactez Mme Bizé au 06 83 19 46 34 ou Mme Hosselet au 06 72 50 29 80.



Expositions

EXPOSITION DE GENEALOGIE

Les Samedi 10 et dimanche 11 Février 2024

De 10h à 12h et de 14h à 17h
Salle Louis Poi à Aniche

Organisée par le club GENEANICHE
Club de Généalogie d'Aniche et ses environs

Recherches réalisées sur des personnalités d'Aniche
Les familles LANS(C)IAUX et CONSIL
(ALEXANDRE dit Koperre, Roger CONSIL)

Recherches sur l'étymologie des noms de famille

A l'occasion des 60 ans du CACSA
Rétrospective de l'Association
Arbre généalogique de Jacques CORBISEZ

Le club Généaniche proposera des ateliers Pédagogiques
Initiation à la généalogie pour adultes et enfants
Possibilité de commencer son arbre généalogique

EXPOSITION DE CALLIGRAPHIE

Proposée par l'Atelier Plumes et Pinceaux

L'art de la belle écriture au service de la généalogie

Travaux réalisés par le groupe
Parchemins enluminés sur l'étymologie des prénoms
Ateliers d'initiation à l'écriture latine à la plume et à l'encre
Pour adultes et enfants

Don de Sang

DON DE SANG
Privilégiez le rendez-vous !

ANICHE

MERCREDI 7 FÉVRIER

10h à 12h30
14h à 18h

Salle Claudine-Normand
3 rue Henri-Barbusse

Inscription sur :
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/92690lsang>

Renseignement au 03 28 54 22 58

PRÉFÉRER VOTRE FOYER, DOSEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

Brocante de la Foire de Printemps



Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise dimanche 31 mars 2024 une brocante de 9h à 16h dans les rues Fendali et Marquis de Traisnel.

Les inscriptions auront lieu en Mairie (salle Domisse) uniquement de 14h à 16h :

- le vendredi 15 mars, pour les personnes résidant dans les rues pré-citées
- les mercredis 20 et 22 mars et le vendredi 27 mars pour les brocanteurs

Alimentation, vente de boissons et marchands de fruits interdits. Attention ! Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé ce jour-là.

Le prix du mètre est fixé à 1€55. Renseignements au 06 25 07 80 88 ou au 06 63 59 44 45.

VIE PRATIQUE - SOCIAL

Permanences

CNL59, ADIL, France Rénov', ...



Problème de justice, de logement, de maladie, ou simplement un conseil ou de l'aide, des permanences gratuites sont régulièrement assurées à Aniche :

Permanences CNL59 (Confédération Nationale du Logement)

les mercredis 14 février et 13 mars de 9h à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.
Infos au 03 20 07 09 58 ou à contact@cnl59.fr.

Permanences ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

sur RDV les vendredis 1^{er} mars et 5 avril de 14h à 16h30 à la Maison « France Services ».
Infos au 03 59 61 62 59 ou à contact@adilnpdc.fr.

Permanences SOLHA dans le cadre de l'OPAH-RU

les vendredis 1^{er} mars et 5 avril de 8h30 à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.

Permanence France Rénov'

sur RDV le mercredi 27 mars de 14h à 17h à la Maison « France Services ».
Infos au 06 33 78 82 10 ou à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

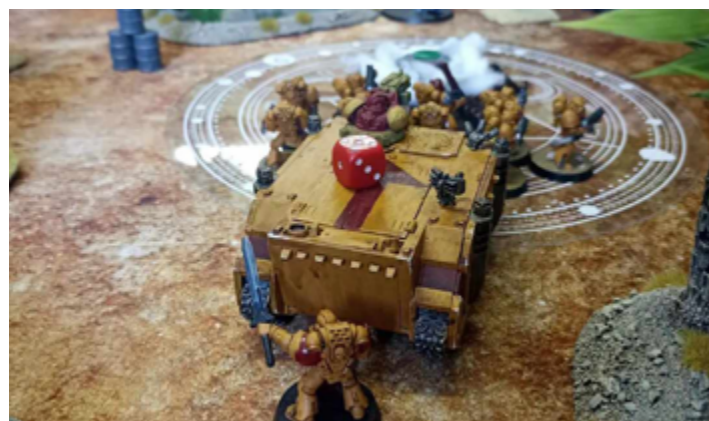
Permanences du Secours Catholique

sur RDV les mardis 13 et 27 février au Centre Communal d'Action Sociale.
Infos au 06 84 21 04 18.

Permanences du Trésor Public

sur RDV tous les vendredis de 8h45 à 11h45 à la Maison France Services.
Infos au 03 27 93 48 48 ou sur www.impot.gouv.fr rubrique « Contact et RDV ».

Convention de la Porte Épique



L'Association « La Porte Épique » organise sa prochaine convention le dimanche 18 février de 10h à 18h à la salle Jean-Schmidt, dans la cour de la Mairie. L'entrée est gratuite.

Lors de cette journée, venez assister au tournoi « Le Trône de Fer » ainsi qu'à des démonstrations de jeux de plateau wargames et jeux de rôle.

Renseignements sur www.multi-mondes.net/LaPorteEpique/Phorum.

Repas dansant de la Pétanque Anichoise

LA PETANQUE ANICHOISE
Organise

Un repas dansant

Le Samedi 9 Mars dès 19h

Menu 1	Menu 2
Carbonade flamande gratin dauphinois et tomate provençale	Filet de poulet sauce Morilles gratin dauphinois et tomate provençale
-----	-----
Tartine normande et pommes caramélisées	Tartine normande et pommes caramélisées
-----	-----
Pavé gourmand	Pavé gourmand

Menu enfant :
Pizza / Nuggets de poulet - gratin dauphinois / Glace

Salle Claudine Normand ANICHE

Animation assurée par sonolightprestigation - Tombola

TARIFS (boissons non comprises)

- Adulte : 29 euros
- Moins de 12 ans : 14 euros / Moins de 6 ans : gratuit

Réservations, choix des menus et règlement (chèque à l'ordre de La Pétanque Anichoise) au local rue Laudeau avant le 02/03.
Infos au 06/45/64/35/45 ou au 06/18/72/09/39

Votre Service Déchet évolue !

L'application SIAVED Infos est la nouvelle application officielle de vos services déchets !

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position et disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore.

Recevez des notifications de rappel de sortie de vos bacs, de changements vous concernant mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

Collectes des déchets à domicile :

L'application vous donne automatiquement le jour du prochain passage du camion pour les collectes d'ordures ménagères et des emballages. Vous avez également accès au planning annuel des collectes, avec prise en compte des jours fériés.

Où donner ? Où et quand jeter ? Comment recycler vos déchets spéciaux ?

L'application recense les points de collecte les plus proches de vous grâce à la géolocalisation, et vous donne les règles et consignes de tri pour le verre, les biodéchets, les ordures ménagères et les emballages. Vous découvrirez peut-être des lieux où donner, comment opter pour le compostage et que faire des piles, médicaments, ... Enfin, vous n'aurez plus de doute sur les horaires d'ouverture des déchèteries : la bonne information est dans l'application !

Restez informés sur vos services :

L'application délivre des informations en temps réel et personnalisées sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchèteries, les reports de collectes à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par le SIAVED. L'appli est 100% gratuite et téléchargeable sur le Playstore et l'Appstore ou en flashant le QR Code ci-contre.



Porteurs de Projets : Préparez-vous à l'opération

« Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce »

Comme annoncé dans le mensuel de décembre dernier, la Ville va accueillir les 12 et 13 avril prochain le programme « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce ».

Il permettra à des créateurs d'entreprises de tester leur projet lors d'un parcours immersif de 36h. Installés dans les cellules commerciales vacantes du Centre-Ville, ils pourront échanger avec des professionnels du monde de l'entreprises, des banquiers, assureurs, experts comptables, mais aussi des habitants afin de faire évoluer leurs projets et accélérer leurs installations.

Ce programme est ouvert à quatre types de projets :

- Création d'entreprise sous statut classique dont le projet est au stade de l'idée ou en phase de maturation
- Création d'entreprise sous statut classique dont le projet est mature et au stade de la recherche d'un local
- Entreprise déjà existante qui souhaite développer un nouveau service, une nouvelle activité, un nouveau produit
- Initiative citoyenne portée par un collectif d'habitants ou une structure de l'économie sociale et solidaire (association, ...)

Vous avez une idée, un projet ? Vous êtes intéressé par le programme mais souhaitez vérifier l'intérêt de vous y inscrire ? La ville vous propose un atelier en partenariat avec l'ADIE, association spécialisée dans le conseil, le financement et l'accompagnement à la création et au développement d'entreprise, le vendredi 16 février à 9h30 au Point Info Jeunes d'Aniche (dans les locaux de l'EVS L.E.P.H.A.R.E.), 16 Rue Gambetta.

Nous pourrions, en toute simplicité, échanger sur votre projet et définir, en fonction de son état d'avancement, si une participation au programme peut vous être bénéfique ou si un autre accompagnement serait plus adapté. Au regard du nombre de places limité, nous vous remercions de vous inscrire auprès de Marie-Anne Forconi, par téléphone au 03 27 99 91 03 ou par mail à maforconi-pvd-aniche@orange.fr.



COMMERCE

Les gagnantes du concours « Vitrines en fête »

Merci aux commerçants d'avoir participé à l'embellissement de la Ville dans le cadre du concours « Vitrines en fête » !

Ils étaient 17 à concourir et tous ont réalisé de très belles mises en scènes permettant aux petits et aux plus grands de s'émerveiller pendant la période de Noël et Nouvel-An.

2 prix étaient en jeu, l'un attribué par le jury constitué d'élus et de représentants du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, l'autre attribué par le biais de vos votes. Les gagnants ont été annoncés le 15 janvier dernier :

- **Gagnante du prix du jury** : Coiffure Gaëlle, Madame Gaëlle Largillière.
- **Gagnante du prix du public** : En corps plus belle, Madame Elvire Capliez.

Vous avez été plus de 400 à voter et la municipalité vous remercie de votre soutien aux commerçants locaux. Les votants ont pu également participer à un tirage au sort qui leur a permis de gagner un panier garni et 2 places pour une séance au cinéma d'Aniche.

Il s'agit d'Amandine Honorez, Jean-Claude Carrein, Emilie Preuss, Sandra Navez, Virginie Delcroix, Laetitia Flament, Annick Prein et Samira Alla.



La Tombola de Noël de l'UCAA a fait des heureux



L'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche a été active depuis l'opération « Tombola de Noël 2023 » dont voici les 5 gagnants :

- **La caisse de champagne** : N°899 Kulczak Cathy,
- **La Senseo** : N°577 Taillon Sophie,
- **La nuit en duo** : N°331 Marquis Gilles,
- **La télévision** : N°30 M. Lefebvre,
- **La PS5** : N°404 Decok Jessica.

L'UCAA félicite encore les heureux gagnants et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Pour bien commencer l'année, l'Union des Commerçants a organisé en partenariat avec les boulangeries-pâtisseries Binoss et Martin l'opération « Galette des rois 2024 ».

6 pièces uniques de la collection Harry Potter frappées par la société « La Monnaie de Paris » ont secrètement été glissées dans les galettes vendues. Les gagnants ont obtenu en plus de la pièce de collection le remboursement de leur galette sous forme de bon d'achat.

Portrait de mes commerçants

Coiffure Gaëlle, un métier, une passion



Après un CAP coiffure réalisé en apprentissage à Dunkerque et un Brevet Professionnel à Sin-le-Noble, Gaëlle Largillière, native d'Aniche reprend la location gérance du salon de coiffure de la rue d'Alsace.

Quelques mois après son installation à son compte en centre-ville d'Aniche, rue Patoux, elle passe sa Maîtrise en 1999 et développe son salon.

Avez-vous toujours voulu travailler dans la coiffure et pourquoi ?

« Oui ! Dès mon entrée en maternelle,

j'ai toujours dit que je voulais être coiffeuse. C'est une passion ! Je m'entraînais depuis toute petite sur mes têtes à coiffer.

Ce qui me plaît le plus dans la coiffure, c'est le côté artistique. Les couleurs qui sortent de l'ordinaire demandées par certaines clientes ou encore les chignons. La coiffure artistique est un domaine que j'exerce au salon mais aussi lors de concours de Miss car je fais partie du groupement des coiffeurs des Miss Nord/Pas-de-Calais. »

Pouvez-vous nous présenter votre salon ?

« Il s'agit d'un salon mixte (homme, femme, enfant) proposant des services classiques (shampoings, coupes, brushings, couleurs, chignons, permanentes,) mais aussi des produits de soins naturels comme, par exemple, le soin profond pour les cheveux abimés ou problèmes de cuir chevelu. Il est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h sur rendez-vous par téléphone au 03 27 92 65 07. »

Quelles sont les particularités de votre métier ?

« Le métier s'apprend mais il faut être patient, à l'écoute de ses clients et avoir le sens artistique. Il faut également se former régulièrement et se tenir informé des dernières tendances (Printemps/Été - Automne/Hiver).

La coiffure est également un métier de transmission : j'ai accueilli 5 apprentis au salon depuis l'ouverture. La majorité d'entre eux se sont ensuite installés à leur compte après de très bons résultats lors des concours. Chloé par exemple a le plus souvent terminé 1^{ère} et Célia, actuellement au salon, a été classée 1^{ère} médaille d'or aux concours régional du meilleur apprenti de France l'an dernier et qualifiée pour le concours national. »

Une anecdote ?

« Nous avons eu le privilège de coiffer Miss Ostrevent au salon. Mais, au quotidien, les anecdotes sont plutôt liées au fait que certaines clientes se détendent tellement qu'elles s'endorment pendant les shampoings ou les soins. C'est bon signe car cela signifie que nous arrivons à offrir une parenthèse de sérénité à nos clientes. »

Retrouvez toute l'actualité du salon sur son Facebook : [Coiffure Gaëlle](#).

En Corps Plus Belle, au service de votre beauté et de votre bien-être

« Être esthéticienne est une vocation ». Afin de pouvoir réaliser son métier passion, Elvire Capliez a suivi un cursus en esthétique / cosmétique (CAP puis BTS) et s'est également formée à la socioesthétique afin de pouvoir accompagner les publics les plus fragiles.

Native d'Erre, elle réalise ses stages à Aniche, auprès de Marie-Chantale Midavaine, dite Mariche. En 2001, elle s'installe ensuite à son compte dans son institut de la rue Patoux, en hyper centre d'Aniche puis recrute Cécile, son employée.



Pouvez-vous nous présenter votre institut ?

« Nous proposons une gamme très large de soins : épilation (classique ou à lumière pulsée), maquillage, manucure, réhaussement de cils, microblading (technique manuelle semi-permanente de dessin de sourcils), soins corps et visage (anti-âge LPG, éclat, hydratation,), drainages lymphatiques.

Mais également des modelages (dos, mains, pieds, visage), de la madérotérapie (massage minceur avec des instruments en bois), la taille de barbe pour les messieurs ou le Cocoon Spajet associant massage, aromathérapie, chromothérapie et bienfaits des vapeurs hammam.

La boutique propose également à la vente quelques soins, produits de maquillage, parfums, sels de bain mais aussi des bijoux fantaisies et de la maroquinerie.

Les soins sont accessibles à partir de 10/12 ans sur rendez-vous au 03 27 80 40 68 ou directement en ligne via le site internet www.encorpsplusbelle.fr. »

Qu'est ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

« J'adore mon métier, tout me plaît ! Mais surtout le bien-être apporté à mes clientes par le biais des massages notamment. J'ai souhaité m'installer à Aniche car je connaissais la clientèle grâce à mon expérience chez Mariche.

Les clients sont sympathiques et un lien particulier se crée avec eux. Ils se confient et savent qu'ils peuvent se livrer en toute confidentialité. Il faut parfois avoir un mental solide pour ne pas prendre trop à cœur leurs soucis. »

Si vous deviez décrire votre institut en un mot ou deux ?

« Simplicité et convivialité ! Cécile et moi sommes patientes et minutieuses mais surtout chaleureuses et à l'écoute. Encore dernièrement, une cliente m'a transmis un message en pleine nuit pour m'annoncer la naissance d'un de ses petits-enfants. Comme quoi les clients nous considèrent un peu comme leur famille ! »

Ensemble pour agir et Entreprendre

Vous souhaitez entreprendre et vous avez besoin d'aide pour réussir votre création d'entreprise ?

Monter votre projet avec votre conseiller BGE, trouver les financements et développer les compétences indispensables avec les formations dispensées. On en parle ?

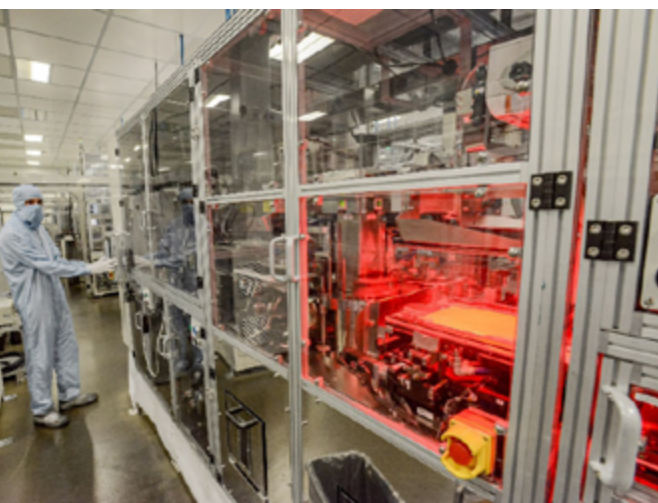
La BGE tiendra une permanence les jeudis 15 et 29 février de 13h30 à 17h au Centre Communal d'Action Sociale.

Prenez rendez-vous auprès de votre conseiller BGE par téléphone au 03 20 19 20 00 ou par mail à douaisis@bge-hautsdefrance.fr ou sur le site www.bge-hautsdefrance.fr.



La mobilité de demain se construit dans le Douaisis AESC recrute !

Créée au Japon en 2007, l'entreprise AESC (Automotive Energy Supply Corporation) déploie son expertise dans le développement et la production de batteries lithium-ion à haute performance pour les véhicules électriques.



AESC est un acteur d'envergure mondiale, avec plus de 600 000 véhicules équipés et 5 usines de batteries dans le monde (Japon, Angleterre, États-Unis et 2 en Chine).

La future usine de batterie d'AESC verra prochainement le jour à Douai. Dans ce cadre, les recrutements d'ingénieurs et de techniciens sont lancés.

Les prochaines sessions de formations pour intégrer les postes de techniciens auront lieu en mars à l'AFPI d'Hénin-Beaumont.

Après une période de 5 mois et demi de formation qualifiante et un stage de 140 heures, et si vous obtenez votre diplôme, vous signerez un CDI et deviendrez technicien ajusteur/monteur au sein d'AESC.

Vos missions seront de réaliser la maintenance préventive et corrective des équipements de découpe (entretien / réparation des équipements, réparation et contrôle des pièces d'usure, compte-rendu d'intervention, pilotage d'actions d'amélioration).

Vous êtes titulaire d'un bac technique avec/sans première expérience en milieu industriel et êtes intéressé par cette opportunité ?

Retrouvez toutes les informations et conditions du poste via le lien suivant : <https://envision-aesc-recrute.fr/>.

S'engager vers l'Emploi

Démarrage de la formation le 11 mars à Aniche

DISPOSITIF

S'engager vers l'emploi

1 objectif • 3 possibilités
Vous accompagner dans votre projet professionnel pour faciliter votre insertion via :

- L'accès direct à l'emploi
- L'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- L'accès à l'emploi via une formation qualifiante

Rencontrons-nous

Douai • Somain • Aniche • Orchies
Rencontres collectives ou sur rendez-vous

les lundis matins à 9h
au GRETA Semafor' Collège du Pévèle à Orchies

les lundis après-midi à 13h30
au GRETA Semafor' Lycée E. Lemonnier à Douai

les vendredis matin à 9h
au GRETA Semafor' Lycée L. Pasteur à Somain
au GRETA Semafor' Lycée P.J. Laurent à Aniche

Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez définir votre projet professionnel ?

La formation « S'engager vers l'emploi » est faite pour vous.

Elle vous permettra de détecter vos envies et vos potentiels afin de construire un Plan Individuel de Formation, et de définir et valider votre projet au travers d'une mise en situation professionnelle de 280 heures (immersions en plateau techniques (réels et/ou virtuels) et immersions en entreprise).

Vous profiterez d'un parcours individualisé pour acquérir et/ou développer la communication et les savoirs de base nécessaires à la concrétisation de votre projet professionnel.

La prochaine session démarre à Aniche le 11 mars. Renseignements et inscriptions par mail à greata.semafor.douai@ac-lille.fr ou par téléphone au 09 77 40 18 70.

L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute !



L'Armée de l'Air et de l'Espace forme et recrute 4 000 personnes en 2024. Avec plus de 50 métiers disponibles, accessibles dès le niveau 3^{ème}, il y en aura donc un fait pour vous !



Différents postes sont à pourvoir, notamment dans les domaines des ressources humaines, l'informatique, la mécanique aéronautique, les opérations aériennes, tel que contrôleur aérien ou encore agent de sécurité cabine (steward).

Le Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées est ouvert au public, sur rendez-vous ou en visite spontanée.

Leurs conseillers sont mobilisés pour traiter vos demandes d'informations, de candidatures ou le suivi de votre dossier, dans les meilleurs délais possibles.

Tous les 4^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h, les jeunes de 18 à 30 ans, de niveau 3^{ème} à Bac + 5 et leur famille peuvent également être accueillis individuellement et rencontrer sur rendez-vous l'Armée de l'Air et de l'Espace au Centre d'Information et d'Orientation de Douai, situé 118 rue d'Arras.

Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 28 38 25 51, par mail à cirfa-air-lille.fct@def.gouv.fr ou encore effectuer vos demandes de contact sur le site www.devenir-aviateur.fr. Le CIRFA se situe au 20 rue du Réduit 59000 LILLE.

Pour suivre les actualités, participer aux jeux-concours et découvrir des anecdotes sur l'armée de l'Air et de l'Espace retrouvez les sur :



Devenir_aviateur



Devenir_aviateur



Cirfa_air_lille

Approch' des Métiers à La Chapelle d'Hornaing

Coanimée par le Proch' Info Formation et le Service Emploi Coeur d'Ostrevent, cette animation ludique et interactive ouverte à tous vous permettra de découvrir les différents secteurs d'activités porteurs d'emploi dans la Région.

La prochaine session aura lieu le jeudi 8 février de 13h30 à 17h à La Chapelle Heurteau d'Hornaing, située rue Jean Duez.

Pour vous renseigner ou vous inscrire sur les ateliers thématiques, n'hésitez pas à contacter le Proch' Info-Formation par téléphone au 03 74 52 00 63 ou par mail à douai@prochinfo-formation.fr.



Permanence Proch' Info Formation



Jeudi 29 février matin se tiendra au Point Info Jeunes d'Aniche, situé rue Gambetta, dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E. une permanence du Proch' Info Formation (PRIF).

Structure régionale spécialisée dans le domaine de la formation, le PRIF est basé à Douai mais se délocalise dans les territoires pour répondre en proximité à vos besoins.

Vous avez une question sur votre orientation, un souhait de professionnalisation, un financement de formation, ... les équipes du PRIF sont disponibles pour vous !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 74 52 00 63 pour le 29 février.

Save the Date

Prochaines dates à retenir

Mardi 19 mars

Journée Attractivité BTP
au Centre Historique Minier de Lewarde

Mercredi 20 mars

Job Dating Industrie
à Sin le Noble

Mardi 26 mars

Opération Jobs d'Été
à la MJC de Douai

Mercredi 27 mars

Opération Jobs d'Été
à la CCCO de Lewarde

Plus d'infos auprès de Proch' Info Formation par téléphone au 03 74 52 00 63.

Parole à
l'opposition municipale

Rassemblement Citoyen Aniche, ma commune, j'y tiens

La presse nous apprend que le site de l'ancien ALDI va accueillir un vaste programme de logements. Inutile de préciser que les élus minoritaires le découvrent avec ceux qui lisent les journaux.

Pourtant un tel projet nécessite une adaptation au Plan Local d'Urbanisme, une réflexion sur le type de logements (F2, F3 ?), sur l'accueil dans les écoles entre autres.

Voilà un bon exemple de l'absence de consultation des élus. Lesquels sont un peu démunis d'arguments quand la population les interroge.

C'est vrai que la presse est souvent mieux informée que les habitants. Le problème c'est qu'elle est de moins en moins lue.

Aniche compte un peu plus de 10 000 habitants. Le recensement en cours nous dira d'ici un an si nous ne sommes pas redescendus sous la barre fatidique, ce qui entraînerait une diminution importante des dotations financières.

Construire des logements ne fait pas revenir de la population qui ne trouve plus d'attraits (commerce sédentaire, marché, services publics, vie associative...) dans notre commune.

« Aniche, ma commune j'y tiens » proclament les élus de notre groupe toujours disponibles pour contribuer à la dynamisation de notre ville.

Encore faudrait-il qu'on les sollicite.

Michel Meurdesoif, Conseiller Municipal.

Rassemblement National

Plus sûre, plus belle, ma commune avant tout !

Chers Anichoises et chers Anichois,

En fin d'année dernière, une nouvelle est tombée, l'Etat ne financera pas une nouvelle bretelle sur la rocade minière (A21).

Pourtant nous sommes nombreux à constater que l'on ne peut pas circuler aux heures de pointe au niveau du rond-point allant vers Somain-Aniche, cela entraîne des bouchons, notamment sur l'autoroute, avec une dangerosité extrême.

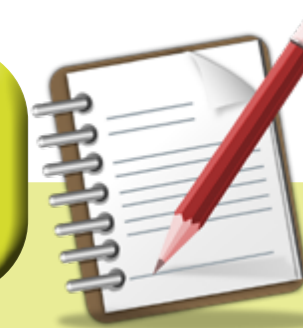
Il faut que nos élus locaux interpellent le gouvernement sur une situation qui ne peut plus durer.

J'interpelle de mon côté notre député de la 16^{ème} circonscription, Matthieu Marchio, afin qu'il alerte le gouvernement sur cette situation qui n'est pas tenable.

Il faut une nouvelle bretelle d'autoroute entre la sortie pour Rieulay/Marchiennes et Somain/Aniche. L'Etat doit agir pour notre sécurité !

Gisèle Jacquemart, Conseillère Municipale.

SORTEZ VOS AGENDAS !



Du 1^{er} au 14 février
Fête de la St Valentin
chez vos commerçants

Le 7 février
Don de sang

L'Heure du Conte

Les Bébés d'EMMA

Le 10 février
Atelier de scrapbooking

Les 10 et 11 février
Expositions de Généalogie
et de Calligraphie

Le 13 février
Permanence
du Secours Catholique

Le 14 février
Bébés Lecteurs

Projection du film au cinéma
« Le Temps d'Aimer »

Permanence CNL59

Le 15 février
Forum des Parents :
Le Photolangage

Permanence BGE

Le 18 février
Convention de
la Porte Épique

Ciné-Concert

Le 21 février
Atelier Parents/Enfants :
Masques d'animaux

Les Bébés d'EMMA

Le 23 février
Ciné-Club

Jusqu'au 23 février
Candidature Accueils
de Loisirs Été 2024

Le 27 février
Permanence du
Secours Catholique

Le 29 février
Permanence
Proch' Info Formation

Permanence BGE

Le 1^{er} mars
Permanence ADIL

Permanence SOLIHA

Du 2 au 17 mars
Foire de Printemps

Le 6 mars
L'Heure du Conte

Le 9 mars
Repas dansant de la
Pétanque Anichoise

Les 9 et 10 mars
Expo Geek

Le 11 mars
Formation
« S'engager vers l'Emploi »

Le 13 mars
Bébés Lecteurs

Les Bébés d'EMMA

Permanence CNL59

Le 19 mars
Journée Attractivité BTP

Le 20 mars
Job Dating Industrie

Le 26 mars
Opération Jobs d'Été

Le 27 mars
Opération Jobs d'Été

Les Bébés d'EMMA

Permanence France Rénov'

Le 31 mars
Brocante de
la Foire de Printemps

Le 3 avril
L'Heure du Conte

Le 5 avril
Permanence ADIL

Permanence SOLIHA

Le 10 avril
Bébés Lecteurs

Les Bébés d'EMMA

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

Chaque mois, la Municipalité vous invite à remonter le temps à travers l'Histoire de notre commune.

Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres, de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs.

Ce mois-ci nous remontons le Temps des Carnavals...

Avec le mardi gras qui tombe le mardi 13 février et la fin de l'hiver, voici venu le temps des carnavals, divertissements et réjouissances surtout dans les écoles, crèches et accueils de loisirs où les jeunes enfants prennent plaisir à se déguiser.

Tour d'horizon et souvenirs d'antan à travers différents établissements anichois. Certains se reconnaîtront peut-être...

